



Cantons partenaires :



POLLUTION À L'OZONE



Début de l'épisode
Vendredi 3 juillet 2015

La pollution à l'ozone atteint, actuellement et pour les jours à venir, un niveau qui pourrait entraîner des effets sur la santé d'une partie de la population. Il est recommandé à la population et aux personnes sensibles de suivre les recommandations sanitaires ci-dessous.

NIVEAU DE POLLUTION

MESURÉ LE 2 JUILLET 2015

Lieu	Concentration (valeur horaire)
Massongex	166 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Les Giettes	169 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Saxon	185 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Sion	169 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Brigerbad	143 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Eggerberg	151 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Autres cantons	
Nyon (VD)	199 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Montreux (VD)	190 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Thônex (GE)	199 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Valeur limite O_{Pair} : 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Seuil d'information : 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

ÉVOLUTION

POUR DEMAIN

Malgré le développement de cumulus sur le relief et quelques éventuelles averses ou orages isolés en cours d'après-midi et en soirée en montagne, la hausse des températures et l'ensoleillement vont favoriser la formation d'ozone.

Les concentrations de ce polluant resteront par endroits supérieures à 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Il s'agit d'une pollution élevée à très élevée.

POUR LES JOURS À VENIR

Les prévisions sur les conditions météorologiques sont sans changements significatifs pour les prochains jours (bien ensoleillé et chaud avec des risques d'orages isolés en fin de journée). Les concentrations d'ozone mesurées resteront probablement supérieures à 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ pendant le week-end.

RÉDUIRE LA POLLUTION À L'OZONE

SE PROTÉGER

La pollution à l'ozone a des conséquences sur la santé. Elle entraîne notamment une diminution de la capacité respiratoire et peut provoquer des irritations des yeux, du nez et de la gorge.

Conseils à la population

Réduire les efforts physiques intenses ou les activités sportives en plein air, et les limiter à la matinée (moment de la journée lorsque la pollution à l'ozone est la moins élevée). Éviter les autres facteurs irritants (tabac, solvants, fumées). Pour un meilleur confort, renoncer au port de lentilles en cas de gêne oculaire.

Les personnes les plus vulnérables sont particulièrement concernées, à savoir les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de déficience immunitaire, de pathologies cardiaques, d'asthme ou d'autres insuffisances respiratoires. Demander conseil à son médecin en cas d'aggravation des symptômes évocateurs (toux, gêne respiratoire, gorge ou nez irrité). En cas d'asthme, ne pas modifier le traitement sans consulter son médecin.

LIMITER LA FORMATION D'OZONE

Le comportement individuel de chaque personne peut contribuer à réduire la pollution à l'ozone.

Lors de déplacements : utiliser les transports publics. Pratiquer le co-voiturage. Privilégier la mobilité douce pour les trajets courts (marche, vélo, etc.). Conduire selon la méthode Eco-Drive®.

A la maison et au jardin : utiliser des produits (peintures, vernis, laques, diluants, colles) évitant les solvants organiques. Utiliser de l'essence alkylée (sans benzène) pour les moteurs deux et quatre temps (tondeuses, tronçonneuses, débroussailluses, etc.). Privilégier les produits locaux.

EN SAVOIR PLUS

- Application mobile **airCHECK** (goo.gl/vMOOp, /Rnh1d)
- **Service cantonal de la protection de l'environnement**,
T: 027 606 31 50. E-mail: ozone@admin.vs.ch
- www.vs.ch/air: site sur la qualité de l'air en Valais.
- www.ozone-info.ch: site d'information sur l'ozone.



PROMOTION

Profitez jusqu'au **jeudi 9 juillet 2015** d'un bon de 20 francs, par résident valaisan, sur l'achat d'un abonnement CFF demi-tarif Découverte valable 2 mois. Il se trouve dans la presse ou sur le site www.vs.ch. Pour un air de qualité et moins de trafic sur les routes.